



5 décembre 2014

## **Le Service de la formation tertiaire devient le Service des hautes écoles**

**(IVS).- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Service de la formation tertiaire deviendra le Service des hautes écoles (SHE). Actif dans le domaine de la formation supérieure et de la recherche, les étudiant-es, les entreprises et les institutions socio-culturelles et sanitaires bénéficient de ses prestations. Complètement réorganisé, le SHE est prêt à relever les défis du 21<sup>ème</sup> siècle en lien avec la formation, la recherche et l'innovation.**

La nouvelle loi fédérale sur les hautes écoles redessine le paysage de la formation supérieure et de la recherche. L'ancrage régional et la valorisation de spécificités sont désormais incontournables. Chaque établissement doit anticiper les besoins qui découlent des changements technologiques, sociaux et économiques. Y répondre constitue un objectif de taille, car les attentes des entreprises et des étudiants sont grandes ! Les premières exigent de nouvelles qualifications, tandis que les autres sont contraintes à la mobilité et à l'adaptation constante au marché du travail. Notre canton entend relever ces nouveaux défis et s'appuie sur le SHE dont les missions sont les suivantes :

- soutien à la formation supérieure (y compris à distance) et à la recherche ;
- négociation et suivi de mandats de prestations avec les instituts universitaires et les hautes écoles ;
- subventionnement des étudiants hors canton.

Plus particulièrement, le SHE se voit confier de nouvelles tâches :

- la création du Centre national de compétences en études à distance à Brigue ;
- le développement de synergies entre les institutions de formation et de recherche par le biais de projets communs ;
- l'accompagnement du projet EPFL Valais Wallis et la création d'une antenne des universités de Lausanne et de Genève à Sion ;
- la mise en place de l'inspection pour les écoles privées de niveau tertiaire et la surveillance des hautes écoles, écoles supérieures et instituts universitaires ;
- l'élaboration et le suivi des contrats de prestations avec la HES-SO et la HES-SO Valais/Wallis suite à son autonomie à partir du 1er janvier 2015.

Pour mener à bien ses missions, le Service des hautes écoles dispose d'une équipe de 19 collaborateurs et d'un budget d'environ 200 millions de francs. Son activité génère 75 millions de recettes directes.

### **Personnes de contact**

**Oskar Freysinger, chef du Département de la formation et de la sécurité,**  
027 606 40 05 [oskar.freysinger@admin.vs.ch](mailto:oskar.freysinger@admin.vs.ch)

**Stefan Bumann, chef du Service de la formation tertiaire** 027 606 41 45  
[stefan.bumann@admin.vs.ch](mailto:stefan.bumann@admin.vs.ch)